

SAGC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
8 rue des Vignerons – 68720 FLAXLANDEN
RCS MULHOUSE – 801 862 830
Société de participations d'expertise comptable et de
commissaires aux comptes
Inscrite à l'Ordre des experts comptables de STRASBOURG

AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
(article L 232-23 du Code de Commerce)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2025

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **68 675,98** euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	68 675,98 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	20 654,84 euros
-------------------------------	-----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	89 330,79 euros
---	-----------------

Pour un montant de 89 000,00 euros
au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 849 000,00 euros
Pour un montant de 330,79 euros
au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 330,79 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2020 :
60 000 euros, soit 60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 31.12.2021 :
50 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Exercice clos le 31.12.2023 :
100 000 euros, soit 100 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Max', with a horizontal line underneath the name.

Liasse 25 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>SAGC SAS</u>			Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>8 rue des Vignerons 68720 FLAXLANDEN</u>					
SIRET <u>8 0 1 8 6 2 8 3 0 0 0 0 1 6</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
			Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>		
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028 10 530	030 5 957	4 573
	Immobilisations financières * (1)		040 720 200	042	720 200
	Total I (5)		044 730 730	048 5 957	724 773
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 16 654	070	16 654
		Autres * (3)	072 132 931	074	132 931
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084 42 000	086	42 000
		Charges constatées d'avance *	092	094	
Total II		096 191 585	098	191 585	
Total général (I + II)			110 922 315	112 5 957	916 359
PASSIF			Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	5 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	500	
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	760 000	
	Report à nouveau		134	20 655	
	Résultat de l'exercice		136	68 676	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	854 831	
Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	26 955	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	377	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169 12 627	172	19 226	
	Comptes courants d'associés		173	14 969	
	Autres dettes		175		
	Produits constatés d'avance		174		
Total III			176	61 528	
Total général (I + II + III)			180	916 359	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 35 252	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAGC SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice clos le 31/12/2024		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				018					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services *		217		218	48 000		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	48 000		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 274 – mobilier : – immobilier :)				242	14 950		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244		
	Rémunérations du personnel *					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements *					254	1 866		
		dont amortissement du fonds de commerce				255			
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259 260		262	400	
Total des charges d'exploitation (II)					264	17 217			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	30 783	
Produits financiers (III)		280	45 348	Charges financières (V)		294	856		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347 348		300			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	6 599		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	68 676	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	68 676	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	6 599				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cotisations d'associés	247		330	11 202				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		{ écarts de valeurs liquidatives sur OPC (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	248 249		251			
Déductions	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342			
			JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Numérique Renouveau (art. 44 quindécies A)	181					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions (autre part)	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993					
	Crédance due au report en arrière du déficit			346		350	43 080		
Droit divers	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	643					
	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis C)	647					
	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 bis E)	641					
	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis F)	649	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	43 397	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				350			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	43 397	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 03/04/2026

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 916 358,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 68 675,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/04/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 730 730 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 530			10 530
Immobilisations financières	684 948	35 252		720 200
TOTAL	695 478	35 252		730 730

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 5 957 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 091	1 866		5 957
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 091	1 866		5 957

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau &informat	2 867	1 967	900	3 ans
Mobilier	7 663	3 990	3 673	Non amortiss.
TOTAL	10 530	5 957	4 573	

3.2 - Etat des créances = 149 585 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	149 585	149 585	
TOTAL	149 585	149 585	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 254 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 254
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	2 254

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 5 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	5,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	5,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 61 528 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	26 955	26 955		
Dettes financières diverses	14 714	14 714		
Fournisseurs	377	377		
Dettes fiscales & sociales	19 226	19 226		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	255	255		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	61 528	61 528		31

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 120 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	120
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	120

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 254 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	2 254
Clients fact. a etab(418100)	2 254
TOTAL	2 254

8.2 - Charges à payer = 120 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	120
Fournis.fact.non par(408100)	120
TOTAL	120

SAGC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
8 rue des Vignerons – 68720 FLAXLANDEN
RCS MULHOUSE – 801 862 830
Société de participations d'expertise comptable et de
commissaires aux comptes
Inscrite à l'Ordre des experts comptables de STRASBOURG

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31/03/2025

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Notre société, exploite depuis le 21 mars 2014 un fonds de commerce ayant pour activité, la détention de titres, la gestion de ses actifs, les prestations d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Au cours de l'exercice écoulé , notre société a enregistré un chiffre d'affaires de 48 000 euros.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 30 783,24 euros.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

L'évolution de la société est conforme aux objectifs et cohérente au regard de la complexité des affaires.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont ceux inhérents à toutes les sociétés ayant pour activité les prestations de conseils dans les secteurs de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun évènement important n'est intervenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu des efforts entrepris, la société est confiante dans ses perspectives d'avenir malgré les difficultés conjoncturelles rencontrées dans son secteur d'activité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS - PRISES DE PARTICIPATIONS - PRISES DE CONTROLE - CESSIONS DE PARTICIPATIONS - SOCIETES CONTROLEES - PARTICIPATIONS CROISEES

Au cours de l'exercice :

La société SAGC a acquise 108 actions de la société FIBA SUCCESS pour un montant de 35 252 €.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 48 000,00 euros.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 48 000,00 euros.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées 17 216,76 euros.
- Le résultat d'exploitation ressort à 30 783,24 euros.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euro.
- Le montant des charges sociales s'élève à 0 euro.
- L'effectif salarié moyen s'élève à 0 personne.
- Le résultat financier est de 44 495 euros
- Il est précisé que la société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 0 euro, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 68 675,98 euros.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 916 358,57 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 675,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	
Auquel s'ajoute :	68 675,98 euros
Le report à nouveau antérieur	
Pour former un bénéfice distribuable de	20 654,84 euros
Pour un montant de 89 000,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 849 000,00 euros	
Pour un montant de 330,79 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 330,79 euros	89 330,79 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividende au titre des exercices précédents.

Exercice clos le 31.12.2020 :

60 000 euros, soit 60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 31.12.2021 :

50 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Exercice clos le 31.12.2023 :

100 000 euros, soit 100 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépense non déductible du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

La Présidence

